

Le Centre Communal d'Action Sociale composé d'élus et de bénévoles de Boz, assure une mission de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les autorités sociales et publiques.

➤ **Les membres du C.C.A.S :**

☞ Les élus :

Mme Monique JOUBERT LAURENCIN, Mme Monique COTE, Mme Catherine GANDY, Mme Sandrine DRUESNES (Trésorière), Mr Alain GIRAUD, Mr Jean-Michel GALLOT (secrétaire).

☞ Les bénévoles :

Mme Katia DEGRANGE, Mme Eliane MONIN, Mme Sandrine BARDOUX, Mr Patrick PEDEUX (président), Mr Luc BUIRET.

Le CCAS fonctionne avec un budget propre, les recettes sont issues de la vente des concessions au cimetière et du bénéfice du concours de belote.



Dimanche 30 novembre

Le concours de belote a accueilli 30 doublettes, de nombreux Burrhins et leur famille ou amis ont répondu présents autour des tables de jeux. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, c'est la doublette Michel Perron et Roland Panchot qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix, la doublette féminine a été remportée par le tandem Tati Boyat/Sandrine Druesnes. D'ores et déjà des rendez-vous ont été pris pour l'an prochain.

Samedi 13 décembre

Chaque année le C.C.A.S organise un repas destiné aux personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune, près de 35 aînés se sont réunis autour des plats concocté par le traiteur de Reyssouze « GR Traiteur » et servi par les membres du CCAS.

Ce repas est l'occasion de se rassembler, d'échanger les souvenirs d'antan et de partager des moments de divertissement. Pour animer cette journée, le CCAS a fait appel à trois chanteuses et musiciennes de l'association Folkdanse de Romenay pour divertir les aînés.



Les personnes qui n'ont pu se rendre au repas, se verront remettre au moment des fêtes de Noël un colis.